

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**

**LARDIER et VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°13- 2016

SEANCE DU MARDI 22 MARS 2016

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 10  
Présents : 9



L'an deux mille seize et le mardi 22 mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 10 mars 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. Joël ROBERT, Mme STEFANI Noëlle, Mme Céline TRUCH, Mme Danielle BLANC

**Absent :** Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** P. POUILLARD

**Objet :** Approbation du Compte de Gestion

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- Après avoir entendu et approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2015
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, compris celles relatives à la journée complémentaire,
  - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

- Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, est approuvé par la présente assemblée.

Fait et délibéré à l'unanimité, le mardi 22 mars 2016.

**Le Maire**

**Rémi COSTORIER**

